

Predella journal of visual arts, n°33, 2013 - www.predella.it

Direzione scientifica e proprietà / *Scholarly Editors-in-Chief and owners:*

Gerardo de Simone, Emanuele Pellegrini - editors@predella.it

Predella pubblica ogni anno due numeri online e due numeri monografici a stampa / Predella publishes two online issues and two monographic print issues each year

Tutti gli articoli sono sottoposti alla peer-review anonima / All articles are subject to anonymous peer-review

Direttore scientifico aggiunto / *Scholarly Associate Editor:* Fabio Marcelli

Comitato scientifico / *Editorial Advisory Board:*

Diane Bodart, Maria Luisa Catoni, Annamaria Ducci, Simona Menci, Linda Pisani, Riccardo Venturi

Coordinatore della redazione / *Editorial Coordinator:* Giovanni Luca Delogu

Predella journal of visual arts - ISSN 1827-8655

Main partner & web publisher: Sistema Museo - www.sistemamuseo.it

Web design: *Arianna Pulzonetti*, Sistema Museo, pulzonetti@sistemamuseo.it

Programming & system administration: *Matteo Bordoni*, www.musacomunicazione.it

Predella Monografie - ISSN: 1827-4927 - ISBN: 978-88-6019-678-1

Editore: Felici Editore - www.felicieditore.it

Direttore responsabile / *Managing Editor:* Barbara Baroni

Direttore editoriale / *Publisher:* Fabrizio Felici

Grafica e impaginazione / *Design and layout:* Mara Moretti, InQuota.it, www.inquota.it

Grafica di copertina / *Cover art:* Giuseppe Andrea L'Abbate

Il saggio intende presentare l'iconografia dei banchetti durante la dinastia dei Valois, dalla fine del Trecento agli ultimi decenni del Cinquecento. Banchetti di consacrazione ed incoronazione, banchetti in onore di sovrani stranieri, banchetti in occasione delle celebrazioni dell'Ordine dello Spirito Santo : la tavola del sovrano mette in scena l'autorità regia. Il cerimoniale di corte, che codifica rigorosamente tali festini, offre una chiave di lettura indispensabile all'interpretazione delle loro rappresentazioni visive, che permette inoltre di analizzare eventuali mutamenti e discontinuità tra testo e immagine.

La maison de Valois a occupé le trône de France pendant plus de deux cent cinquante ans, de 1328 à 1589. Entre le Moyen Âge finissant et la Renaissance, alternent périodes de guerre et périodes de faste. Durant ces deux siècles et demi, les souverains se sont succédé et avec eux les cérémonies officielles. Repas de sacre et de couronnement, visites de monarques étrangers et repas des chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit à partir d'Henri III sont autant de solennités laissant aux souverains la possibilité d'affirmer leur pouvoir royal.

Le but de cet article est d'approcher les banquets sous les Valois à travers les représentations figuratives de repas donnés sous leur règne. Cette iconographie n'est guère abondante¹, néanmoins quelques œuvres permettent d'aborder cette question des banquets au sein du royaume de France. Le plus ancien épisode concerne le *Banquet offert par Charles V à l'empereur Charles IV en la grande salle du Palais* illustré dans deux enluminures des *Grandes Chroniques de France*². La première est issue du manuscrit réalisé vers 1380³ (fig. 1) et la seconde a été conçue au siècle suivant par Jean Fouquet⁴ (fig. 2). Une autre enluminure, réalisée par le Maître de la Chronique scandaleuse⁵ figure le *Banquet de couronnement d'Anne de Bretagne en 1504* (fig. 3). Le dernier support iconographique est le *Banquet de l'ordre du Saint-Esprit présidé par le roi* (fig. 6) dans lequel on note un changement de médium puisqu'il s'agit d'un dessin préparatoire par Toussaint Dubreuil, réalisé entre 1578 et 1585, pour un bas-relief en argent doré ornant une masse de l'ordre du Saint-Esprit⁶.

La dynastie des Valois est intéressante à étudier en ce qui concerne le cérémonial. Charles V (1338-1380), l'un des premiers souverains de la dynastie, est à l'origine du cérémonial qui va influencer la cour de France et la cour de Bourgogne. Si sous le règne de Louis XI, la cour de Bourgogne est plus fastueuse que la cour de France, avec le règne de Charles VIII et d'Anne de Bretagne, la cour de France va commencer à se métamorphoser. À la suite du traumatisme de la guerre de Cent Ans, l'image du souverain s'était dégradée et c'est surtout au XVI^e siècle que la mise en valeur de l'image du prince subit une transformation fondamentale. Et avec lui le cérémonial, notamment sous Henri III, le dernier Valois, qui, entre 1574 et 1585, va édicter une série de règlements dont certains sont consacrés au cérémonial de table⁷. Il est donc intéressant de voir comment l'iconographie des banquets peut retranscrire ce cérémonial ou tout du moins les repas cérémoniels dont on conserve, pour certains, des témoignages écrits. Les œuvres retenues ont été choisies car elles figurent des faits s'étant déroulés historiquement et présentant l'avantage d'illustrer des événements précis allant de la fin du XIV^e siècle à la fin du XVI^e siècle. En effet, la plupart des illustrations de repas conservées représentent des repas bibliques ou issus de la littérature⁸. Peu d'œuvres figurent des repas événementiels s'étant déroulés de façon effective. Il est important de noter que si ces repas illustrés sont des repas officiels, tous ne rentrent pas dans la même catégorie et une typologie peut être établie : banquet de plusieurs souverains (le roi de France Charles V recevant son oncle l'empereur Charles IV et son fils Venceslas), festin pour le couronnement d'une reine (couronnement d'Anne de Bretagne), banquet représentant le souverain et sa cour (banquet de l'ordre du Saint-Esprit). En ce qui concerne ce dernier banquet, il fait vraisemblablement référence au festin fondateur de l'ordre du Saint-Esprit, tout en offrant une représentation normative du banquet cérémoniel de cet ordre créé et codifié par Henri III.

L'étude de ces représentations est ici réalisée de façon parallèle et croisée à une analyse des sources contemporaines textuelles qui, confrontées aux images, permettent d'en préciser le discours ; cette étude des illustrations et des sources réduit le risque d'une interprétation partielle se fondant uniquement sur l'analyse visuelle qui doit nécessairement tenir compte de la composition ainsi que des goûts et des choix stylistiques et artistiques. Trois des quatre illustrations étudiées sont issues de manuscrits enluminés et il conviendra donc d'aborder les liens entre textes et images : qu'empruntent les représentations figurées aux textes ? Quels sont les écarts que l'on peut trouver ? Que nous apprennent ces écarts ?

Les témoignages recueillis ici sont souvent des descriptions précises et rigoureuses, abordées d'un point de vue strictement protocolaire. On trouve ces témoignages dans les manuscrits ou dans des ouvrages imprimés relatant le

déroulement des cérémonies dans leur ensemble et des repas en particulier. C'est notamment le cas de la relation du repas de Charles V recevant l'empereur Charles IV et son fils Venceslas, tirée des *Grandes Chroniques de France*. Le *Recueil des Roys de France, leurs couronnes et maison, ensemble le reings des grands de France*⁹ de 1580 et *Le cérémonial françois* de Théodore Godefroy¹⁰ de 1649 sont les deux principaux ouvrages colligeant les témoignages de ces repas. L'étude débute par une analyse spécifique de chacune des œuvres, permettant de mettre en valeur leurs caractéristiques principales, avant de les resituer historiquement dans une perspective plus ample, allant jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, afin de saisir les éventuelles évolutions iconographiques de ces banquets.

1. *Le Banquet offert par Charles V à l'empereur Charles IV en la grande salle du Palais* (Grandes Chroniques de France, BnF, m.s fr. 2813, fol. 473v)

En novembre 1377, l'empereur germanique Charles IV rend visite en France à son neveu Charles V en compagnie de son fils Venceslas IV, roi de Bohême. Lors de cette visite, deux banquets ont eu lieu. Celui qui est représenté dans cette enluminure s'est déroulé le 6 janvier 1378, jour de l'Épiphanie, dans la grande salle du Palais de la Cité à Paris (fig. 1). La scène se situe dans une salle décorée de tentures rouge et or. Les souverains sont assis à une table, chacun sous un dais à fond bleu et fleurs de lis dorées. Le roi Charles V, au centre de la table, est encadré de l'empereur Charles IV (à sa droite) et de Venceslas (à sa gauche). Les souverains, couronnés, sont entourés de trois prélats. Les convives ne sont pas en train de boire ou de manger (bien que deux d'entre eux tiennent, l'un, un aliment et, l'autre, une coupe) mais conversent les uns avec les autres tandis que se déroule autour d'eux un entremets. À la gauche de Venceslas deux ecclésiastiques sont assis. Il y a une différence entre l'enluminure et le texte qu'elle illustre car celui-ci fait mention de trois évêques « l'evesque de Brusseberc, l'evesque de Paris et l'evesque de Beauvaiz » ; le prélat à côté de l'empereur étant, si l'on en croit le texte, l'archevêque de Reims. Indiqués dans le texte, d'autres commensaux ainsi que cinq dais « à compter celui de la table de marbre » ne sont pas figurés dans cette œuvre¹¹.

La table de marbre du palais, souvent citée dans les relations de repas, est en fait un terme de jurisprudence. Dans l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, l'origine de cette dénomination est donnée ; cela « vient de ce qu'anciennement le connétable, l'amiral & le grand-maître des eaux & forêts tenoient en effet leur juridiction sur une grande table de marbre qui occupoit toute la largeur de la grand'salle du palais ; le grand chambrier y tenoit aussi ses séances »¹². L'auteur de ce texte précise également qu'elle servait justement pour les banquets royaux

jusqu'à sa destruction dans un incendie en 1618. Il est aussi expliqué que d'autres tables de marbre ont été réalisées dans les autres parlements du royaume de France pour la juridiction des Eaux et Forêts. Créées sur le modèle de la table de marbre de Paris, elles ont été supprimées par un édit datant de 1704. L'utilisation de cette table de marbre est un élément qui mérite d'être souligné car, à cette époque, les tables sur lesquelles on mangeait habituellement étaient des tables dressées sur des tréteaux comme on le voit dans l'enluminure étudiée ici (qui s'éloigne ainsi de la description des sources), puisque des pieds en bois dépassent de la nappe. Manger à une table en marbre fixe participe d'une volonté de différencier ces banquets officiels des repas quotidiens. Il est légitime de se demander dès lors si le fait de manger sur une table destinée à un lieu juridictionnel ne renforce pas la légitimation du pouvoir terrestre du souverain, placé sur le trône par droit divin.

Un autre aspect diffère, celui concernant des buffets à vin garnis de vaisselle d'or et d'argent que l'on trouve dans le texte et absents dans l'enluminure¹³. Le buffet est un assemblage éphémère – donc démontable – que l'on crée pour une fête ou un banquet. La présence de ces buffets est d'une importance considérable d'un point de vue social ; si au départ leur fonction est surtout utilitaire, elle devient, par la suite, décorative, démonstrative et ostentatoire, servant à montrer la richesse du prince. À partir de la Renaissance¹⁴, cette caractéristique est renforcée par la place des matériaux les plus nobles sur le gradin le plus élevé. Il est donc intéressant de relever l'absence de ces buffets dans l'enluminure ; leur importance semble passer au second plan par rapport à d'autres aspects.

Au premier plan se trouvent deux hommes se faisant face, les bras croisés, leur regard dirigé vers les commensaux et un troisième leur tourne le dos. Ce dernier, un coussin à ses pieds sur lequel il semble avoir posé un genou, est en train de couper un aliment posé sur la table à l'aide d'un couteau. Ces personnages sont sans doute des gentilshommes servants. Cette hypothèse semble vérifiable notamment en ce qui concerne le serviteur qui est en train de couper un aliment. En effet, cette attitude n'est pas isolée dans l'iconographie des repas du XIV^e siècle. Dans une enluminure réalisée pour le manuscrit le *Remède de Fortune* de Guillaume de Machaut, datant de 1357 environ, une scène de festin est représentée dans laquelle on peut voir au premier plan, au centre de la composition, un serviteur (peut-être l'échanson) qui tend une coupe, en genuflexion sur un coussin. Un autre exemple est visible dans le même exemplaire des *Chroniques de France* qui contient le repas de Charles V, Charles IV et Venceslas : une enluminure qui représente *Jean II Le Bon* instaurant l'Ordre de l'Étoile. Dans cette œuvre, on peut voir deux serviteurs agenouillés ; celui de gauche, qui tient un couteau à la main, a l'un de ses genoux posé sur un coussin. On peut également remarquer les chausses de ce gentil-

homme servant (ainsi que de l'autre serviteur et du musicien) qui sont de deux couleurs différentes. Cette remarque vaut également pour le serviteur du repas de Charles V recevant l'empereur Charles IV et son fils Venceslas. Les chausses de ce dernier sont de couleurs blanche et rouge, non sans relation avec le vêtement *parti* caractérisé par sa bichromie dont parle Michel Pastoureau¹⁵.

À droite de la composition, un entremets guerrier est figuré représentant la prise de Jérusalem par Godefroy de Bouillon : plusieurs croisés montent à une échelle, l'un d'eux est d'ailleurs tombé à terre, tandis que d'autres soldats défendent la ville. Les personnages qui participent à l'entremets sont figurés dans un espace réduit par rapport au reste de la scène. La présence de la figuration de cet entremets est intéressante car elle permet de situer le moment choisi pour le déroulement du repas. Au Moyen Âge, même si dans certains cas les entremets se déroulaient tout au long du repas, ils finirent par être joués autour du service du rôti, pivot du service à la française, et permettaient généralement de servir un plat supplémentaire ainsi que l'explique Bruno Laurioux : « L'extra honorifique qu'était à l'origine l'entremets n'avait donc pas de place bien définie dans le repas. Progressivement, l'usage s'est cependant imposé, au moins dans les festins d'apparat, de le servir plutôt après les rôts »¹⁶.

À gauche de la composition, sur une nef, est représenté Pierre l'Ermite qui a prêché pour les croisades. On a donc dans cette enluminure une mise en abyme. Le bateau sur lequel se trouve Pierre l'Ermite fait écho aux nefs qui se trouvent sur la table devant chacun des convives royaux. En effet, sur cette table, recouverte d'une nappe blanche décorée, sont disposées trois nefs en or, une devant chaque souverain, illustrant ainsi la marque de leur pouvoir. Jusqu'au XVI^e siècle, la nef renferme le couteau, la cuillère, la salière ainsi que les cornes d'épreuves. À partir du XVI^e siècle, la nef comprend les serviettes humides et sèches, le sel et le poivre ainsi que les couteaux à découper alors que le couteau, la cuillère et la fourchette (depuis Henri IV) se trouvent en général dans le cadenas¹⁷. L'importance de cette nef vaut également pour d'autres cours. Il en est ainsi de la cour du duc de Berry comme le montre l'enluminure du mois de janvier du manuscrit des *Très Riches Heures du duc de Berry* réalisé dès le début du XV^e siècle. Le duc est assis sous un dais rouge avec les armes du Berry et ses emblèmes : les ours et les cygnes. On remarque d'ailleurs une correspondance entre la décoration de ce dais et la décoration de la nef du duc qui se trouve sur la table puisque les décorations sculptées représentent justement un ours et un cygne. La richesse de la vaisselle de table est aussi visible dans le buffet représenté à gauche de la composition. Dans l'enluminure du manuscrit 2813, l'accent est mis sur la richesse des décorations, des vêtements et des accessoires de table ; ces derniers attirant l'œil du spectateur,

mettent ainsi en valeur la table malgré la pantomime guerrière qui déplace quelque peu l'intérêt que l'on peut accorder au repas en lui-même. Certes, la richesse des accessoires et l'attention portée aux souverains sont notables mais ce qui se situe à l'extérieur de la table semble également important.

2. Jean Fouquet, *Banquet offert par Charles V à l'empereur Charles IV en la grande salle du Palais* (Grandes Chroniques de France, BnF, ms. fr. 6465, fol. 444v)

L'enluminure de Jean Fouquet (fig. 2) tirée des *Grandes Chroniques de France* présente également le *Banquet offert par Charles V à l'empereur Charles IV en la grande salle du Palais*. Cette œuvre de petites dimensions (14,5 x 11 cm) a été réalisée pour un exemplaire des *Grandes Chroniques de France* sans doute destiné à Charles VI. L'étude de cette image atteste un net décalage temporel entre sa réalisation et la source qu'elle illustre. En effet, si le banquet date du XIV^e siècle, la représentation picturale, elle, est postérieure à l'événement de près d'un siècle puisque l'enlumineur l'a peinte vers 1455-1460. Il s'agit donc d'une représentation rétrospective et qui permet de montrer comment un banquet plus ancien est représenté dans l'environnement contemporain de l'artiste. On remarque que Fouquet, à l'instar des enlumineurs médiévaux, resitue la scène dans le siècle durant lequel il vit.

Des différences peuvent être notées entre cette enluminure et le texte d'origine et même l'enluminure précédente, concernant notamment le nombre de personnages. Un seul ecclésiastique est représenté ; celui qui se trouve à la main droite de l'empereur Charles IV qui est sans doute l'archevêque de Reims. Deux personnages sont représentés à l'arrière plan mais il est difficile de savoir qui ils sont. Quant aux buffets, Fouquet ne les illustre pas plus que l'enlumineur du manuscrit 2813.

Comme l'iconographie, les sources écrites ultérieures à l'événement relaté posent elles aussi problème ; elles ont été rédigées à partir de sources plus anciennes et parfois contradictoires. En effet, si l'on en croit l'auteur du *Recueil des Roys de France* décrivant ce repas dans son ouvrage de 1580 :

le Roy fit solennelle feste de son oncle l'Empereur, & de son cousin le Roy des Romains, fils dudit Empereur, & fut fait solennel disner ou Palais Royal à Paris, & seirent à la table de marbre au disner, l'Archevesque de Rheims, un Evesque d'Allemagne Chancellier de l'Empereur, l'Evesque de Paris, l'Empereur, le Roy nostre sire, & le Roy des Romains, à la seconde table feirent monsieur le Dauphin de Viennois, aisé fils du Roy, les Ducs de Berry, de Bourgoigne, de Bourbon, & deux Ducs d'Allemagne ¹⁸.

Godefroy, dans son *Cérémonial françois* de 1649 précise que « ledit Roy Charles V, eut la preseeance & prerogative d'honneur en douze Actes sur ledit Roy des Romains, tant à l'aller, que au soir, & autres occurrences ». Et parmi ces prérogatives du

souverain français deux concernaient les deux repas (un souper et un dîner) pris par les monarques :

4. Il fut assis au souper solennel en la grande salle du Palais au dessous du Roy. [...] 9. Au susdit disner solennel il fut assis au dessous du Roy. 10. Après ce disner, le mesme Roy des Romains lava les mains après le Roy. 11. Et outre ce il prit les dragées après le mesme Roy. 12. Et aussi le vin¹⁹.

Ces différences mettent donc en relief toute la difficulté qu'il peut y avoir à reconstituer de façon précise et exacte l'événement qui s'est déroulé. Mais au-delà de ces divergences, l'essentiel est la question de la préséance. Que ce soit dans l'enluminure de Fouquet ou dans la relation de Godefroy, l'accent est mis, pour l'une, sur la distinction faite entre les souverains et les autres personnages visibles par la présence des dais azur fleurdelisés, et pour l'autre, sur la distinction des souverains entre eux. La scène se situe dans la grande salle du Palais, richement décorée de tentures dorées qui en masquent partiellement les murs, seules les ouvertures des fenêtres étant visibles. Au premier plan, à gauche de la composition, des hérauts d'armes sonnent de la trompette, toutes bannières déployées, afin d'annoncer l'arrivée des mets tandis que des gentilshommes servants, à droite de la composition, portent des plats de rôti sous la direction du maître de cérémonie qui tient son bâton.

On peut noter que les mets apportés sont couverts d'un plat. Cet aspect est intéressant car il montre la distinction de ce repas et que ces plats étaient destinés aux souverains. En effet, les lieux de consommation des repas étant généralement éloignés des cuisines, l'utilisation de ces plats couverts permettait de tenir au chaud les mets jusqu'à ce qu'ils arrivent sur la table. Cette pratique était un signe de distinction pour les grands seigneurs et les princes (ou tout du moins les invités de marque ou hôtes), car il n'était pas partagé par tous les commensaux²⁰. Le sol dallé en damier, dans une volonté de profondeur, fait converger le regard vers la table à laquelle sont assis les convives. Trois marches recouvertes d'un tapis bleu roi décoré de fleurs de lys permettent d'accéder à cette table. Les trois souverains sont attablés. Au-dessus de leurs têtes couronnées ont été élevés trois dais dont la décoration est identique à celle des étoffes recouvrant les marches et qui rappelle le manteau royal du monarque français. Comme dans l'enluminure précédente, le roi Charles V, au centre de la table, est encadré par l'empereur Charles IV (à sa droite) et par Venceslas (à sa gauche). Sur la table se trouvent des petits pains ronds, des serviettes blanches, des assiettes creuses en or, des couteaux et des boîtes dorées qui sont peut-être des salières.

Dans cette enluminure, la présence des hérauts d'armes – qui sont en train de sonner trompettes – atteste l'annonce des plats entre chaque service. En effet, il

s'agit d'un élément essentiel de ce type de banquet et qui va perdurer comme on le voit dans la relation de l'entrée de la reine Claude en 1517 : «À chacun Service que l'on servoit sur la table, sonnoient trompettes & clairons à bannieres déployées »²¹. Les plats apportés par les gentilshommes servants, des oiseaux rôtis, donnent plutôt à penser qu'il s'agit du service du rôti se déroulant au milieu du repas. Une interrogation peut être posée. Le service du rôti qui est apporté par les gentilshommes servants est-il figuré car l'auteur a souhaité représenter ce moment-là du repas ou bien parce que, en tant que pivot du repas, le service du rôti le représente de façon métonymique ? La question reste délicate d'autant que le texte ne donne pas d'informations à ce sujet. Cependant, cette seconde hypothèse paraît plus probable en raison de l'importance de ce service.

On peut donc noter une différence du moment choisi par rapport à l'enluminure précédente. Dans l'enluminure datant de 1380, l'accent est mis sur l'entremets et la conversation entre les convives tandis que l'enluminure de Fouquet occulte totalement l'existence de l'entremets et on note un plus grand intérêt porté à la composition, à la mise en scène et dans une moindre mesure aux mets et aux accessoires. La comparaison de ces deux œuvres est particulièrement édifiante puisqu'elle permet de montrer la différence de traitement de la représentation d'un même événement à un siècle d'écart et l'évolution de la vision qui pouvait exister dans l'importance accordée au repas et à ce qui l'entoure. En effet, dans l'enluminure de 1380 environ, on peut noter une relative égalité d'attention portée à la table et à ses convives, ainsi qu'à ce qui se déroule autour d'elle – la scène guerrière et le défilé des officiers de bouche. Cette remarque ne peut pas être faite pour l'enluminure réalisée par Jean Fouquet. Ce dernier compose son œuvre afin de faire converger le regard du spectateur vers la table à laquelle sont assis les monarques et les commensaux. Les personnages du premier plan (hérauts d'armes et gentilshommes servants) sont présentés de telle façon que le regard du spectateur se dirige vers la table à laquelle les souverains sont assis. Ainsi, c'est le choix du moment du repas qui semble important dans ces illustrations et sa mise en valeur se fait par une composition et des caractéristiques esthétiques spécifiques.

3. Maître de la Chronique scandaleuse, *Banquet de couronnement d'Anne de Bretagne en 1504* (Waddesdon Manor, collection Rothschild, ms. 22, fol. 54v)

Épouse de Charles VIII puis de Louis XII, Anne de Bretagne connaît un second couronnement et une seconde entrée à Paris, le 18 novembre 1504 ; un événement illustré par le Maître de la Chronique scandaleuse l'année suivante (fig. 3, 5).

Contrairement à l'enluminure de Fouquet, ici, l'architecture de la Grand salle du Palais à Paris (fig. 4) est visible à l'arrière-plan mais sa partie basse est cachée par des tentures. Cette enluminure est d'ailleurs beaucoup plus riche en informations que la précédente et les détails foisonnent. Le regard du spectateur est attiré par le dais d'or sous lequel se trouve Anne de Bretagne, couronnée, dont les vêtements rappellent la couleur de ce dais. La souveraine est assise à une table, sur une estrade à laquelle on accède par deux marches. La table est recouverte d'une nappe dont la bordure est également brodée d'or.

D'autres convives se trouvent dans la salle : trois dames assises à la même table qu'Anne de Bretagne et à sa droite, ainsi que différents commensaux disposés autour de deux autres tables à un niveau inférieur. La première, à laquelle seules des femmes sont assises, est présentée perpendiculairement à la table d'Anne de Bretagne et la seconde parallèlement à la table de la souveraine, mais plus éloignée, est composée d'hommes. À chacune de ces deux tables, les convives sont attablés de part et d'autre. Ils sont servis par des gentilshommes tout en mouvement donnant ainsi vie à la scène. Sur les tables, écuelles, tranchoirs, salières ou encore couteaux composent vaisselle et ustensiles de table tandis que les mets déposés ou apportés (volaille) forment le service du rôti. Enfin, la présence d'un balcon avec des musiciens ainsi que celle d'un buffet d'apparat complètent la composition.

Lorsqu'on se penche sur les sources relatant ce repas, des divergences apparaissent²². Pendant ce somptueux souper, « la reine était assise au milieu de la table de marbre, et se place exactement là où Louis avait siégé en 1498 »²³. Mais à cette table, l'étude des sources montre une différence concernant les commensaux de la souveraine. Selon les informations données par André de la Vigne, la table de marbre accueille également des hommes²⁴ alors que si l'on en croit le *Cérémonial français* de Godefroy, lors de ce souper, il y eut certes des « Seigneurs, Gentils-hommes, Officiers, & gens de bien » mais pas à la table de la souveraine : « assise au milieu de la Table de marbre, & à costé d'elle [se trouvaient] plusieurs Princesses, & grandes Dames »²⁵.

À la table où sont installés les monarques, la différence est également marquée entre les convives, ce qui introduit la notion de distance. On le voit principalement dans l'illustration du banquet lors du couronnement d'Anne de Bretagne. Dans cette enluminure, la souveraine est assise seule sous son dais laissant un espace avec ses commensales. Cette distance se remarque aussi dans les témoignages conservés et marque ainsi les questions de préséance. On a déjà noté ce point dans l'étude de la réception de l'empereur Charles IV et de son fils par le roi de France Charles V en 1377 où il est indiqué que l'empereur a été assis au-dessous du roi de France. D'autres banquets présentent ce même principe de distance physique permettant de marquer une distance de pouvoir entre le souverain et ses sujets²⁶. Ceci est notable dans les sources au moins dès la fin du XV^e siècle. Ainsi, pour le sacre de

Charles VIII en 1484, un témoignage manuscrit d'un anonyme est conservé et atteste cette distance entre le souverain et ses commensaux :

Je vis a deux toises ou plu
Assis le hault duc dorleans
Au coste dextre de ce lieu²⁷.

Lors du sacre de Louis XI, le 27 mai 1498, il est indiqué :

Et à main senestre dudit Seigneur estoient assis en ladite Table de Marbre, arriere dudit Seigneur environ une toise, tres-hauts & puissans Princes Messeigneurs les Ducs de Bourbon & de Lorraine, les Comtes de Nassau, de Montpensier, Engilbert Monseigneur de Cleves, Messire Philippe de Ravestain. Et à la dextre dudit Seigneurs, deux toises arriere, estoient Messeigneurs les Ambassadeurs d'Espagne. Et pour les principaux servans à la table du Roy, Monseigneur de Chaumont grand Maistre, Monseigneur de Guyse & plusieurs autres²⁸.

La distance peut aussi être marquée pour les autres convives entre eux. Ainsi, on peut lire, par exemple, dans le *Cérémonial françois* pour l'entrée de Charles IX à Paris le 6 mars 1571, avant le sacre de la reine Elisabeth : « A sa main gauche, Monseigneur le Duc d'Alençon, aussi son frere ; & un peu au dessous de luy Monseigneur le Prince Dauphin »²⁹. Un dernier point marque la distance qu'il peut y avoir entre les convives. L'illustration du banquet du couronnement d'Anne de Bretagne présente, d'une part, la table de la souveraine qui a des commensales debout à ses côtés. D'autre part, deux autres tables sont figurées. Pour l'une d'elles, les convives sont assis sur les deux côtés et se font donc face ce qui accentue encore davantage la distance avec la souveraine qui ne peut avoir personne en face d'elle.

Cette œuvre apporte, par ailleurs, d'autres informations qui ne sont pas visibles dans l'enluminure de Fouquet. L'une d'elles concerne la vaisselle de table, ou plus précisément les matériaux dans lesquels cette vaisselle est conçue. Pour la table de la souveraine, les accessoires sont en or alors que les convives des autres tables disposent de couverts et de vaisselle en étain. Il existe en effet une distinction notable entre les convives par les matériaux constituant les ustensiles dont ils usent. L'utilisation d'une matière précieuse comme l'or est également attestée dans les sources textuelles. Ainsi, Godefroy explique toujours que pour le sacre de Charles VIII, on pouvait voir sur la table, du côté gauche « une grande nef d'argent doré, en laquelle estoit le linge de bouche pour sa personne »³⁰. Le témoignage contemporain du sacre de Charles VIII cité plus haut indique :

Après que a la table de marbre
Il fut assis au fin melieu
Ou fut servy non pas en madr
Mais en or et argent moullu³¹.

Le buffet figuré dans le repas du couronnement d'Anne de Bretagne est un élément habituel mettant en avant le faste royal et par là même son pouvoir. Les buffets étaient richement agencés et de précieux objets les composaient, ainsi que le rapportent les sources. Pour l'entrée de la Reine Claude en 1517 au retour de son sacre, lors du repas, un buffet a été dressé pour servir la souveraine, buffet fastueux de six ou sept rangs « lequel fut moult bien garny & paré de vaisselle d'or & d'argent, comme de pots, draioüier, coupes, tasses, & telle autre vaisselle »³². Un autre exemple peut-être pris, celui de l'entrée de Charles Quint à Paris le 1^{er} janvier 1540 : « Cet la dedans les grans buffez dressez et tous tappissez de draps dor et broderie chargez de coupes dor, d'argent, flacons dorez, tasses, bassins a laver mains, gobilletz et tant dautres vaisselle dor et dargent quil est impossible de declarer le nombre »³³.

La vaisselle qui remplit ces buffets est caractérisée par une abondance, voire une surabondance ainsi qu'un raffinement dans l'élaboration du décor. Il s'agit d'une vaisselle d'apparat, une « vaisselle de montre », d'un usage quotidien impossible, présentée lors des grands festins dans le dessein d'affirmer le pouvoir royal³⁴. Ce désir d'ostentation et cette théâtralité sont accentués par la présence de musiciens qui sont figurés dans les enluminures de Jean Fouquet et du Maître de la Chronique scandaleuse, ponctuant ainsi chaque service. Dans cette seconde illustration, les musiciens ne sont pas au milieu de la valse des gentilshommes servants mais se trouvent sur un balcon à côté de la table de la souveraine. Les relations de banquets conservés mettent d'ailleurs en évidence cet usage. Ainsi, lors du couronnement de Louis XII en 1498 : « En la dite Salle avoient trois grands eschaffaux, sur lesquels estoient Trompettes, Clairons, & hauts Menestriers, lesquels faisoit si bel ouyr, que sembloit un Paradis »³⁵ et pour l'entrée à Paris au retour du sacre de la reine Claude de France en 1517 : « En celle Salle y eut deux eschaffauts ; en l'un estoient plusieurs Seigneurs & Dames ; & en l'autres y avoit des Trompettes, Haut-bois, & autres Timpaneurs d'honneurs »³⁶.

Dans l'enluminure représentant le couronnement d'Anne de Bretagne, les manières de table sont également abordées. Au premier plan, se trouvent deux hommes ; l'un arrachant une cuisse de volaille avec ses mains et l'autre, à ses côtés, penché vers l'avant, portant goulûment son écuelle directement à la bouche. Cet aspect est intéressant car il montre ainsi une pratique habituelle et non répréhensible au début du XVI^e siècle. En effet, au Moyen Âge, des *Civilités* ou *Contenances de table* existaient³⁷, mais les codes de civilité devaient progressivement se transformer, notamment en ce qui concerne le contact alimentaire³⁸. L'élément principal de ce changement comportemental étant l'introduction, lente certes mais primordiale, et le développement

de l'utilisation de la fourchette dont l'usage va être définitif au début du XVIII^e siècle. On peut aussi noter qu'il y a une différence de traitement dans la façon de se tenir à table entre les commensaux, et plus précisément entre les hommes et les femmes. En effet, dans cette œuvre les convives des deux sexes ne mangent pas à la même table et cette différence se remarque dans la façon de manger ; une plus grande liberté est visible à la table des convives masculins alors que les dames font preuve de plus de retenue et d'un plus grand hiératisme dans leur comportement.

Cette distinction « de genre » notable dans l'enluminure est d'ailleurs un fait établi. L'étude des enluminures montre, qu'à la fin du Moyen Âge, dans les repas ordinaires, l'alternance hommes-femmes était d'usage tandis que lors des grands festins, les convives étaient répartis selon leur sexe³⁹. Bien qu'il soit difficile d'étudier ici dans le détail cette question et de l'analyser en correspondance avec ce que l'on peut trouver dans les autres cours contemporaines, il est intéressant de noter une différence à ce niveau-là avec la cour de Bourgogne du XV^e siècle. En effet, à la lecture des *Mémoires* d'Olivier de La Marche, maître d'hôtel du duc de Bourgogne, on constate que la distinction « de genre » ne semble pas si évidente. Il en est ainsi du célèbre banquet du Faisan⁴⁰ donné à Lille par le duc Philippe le Bon le 17 février 1454, un demi-siècle donc avant le couronnement d'Anne de Bretagne :

Au milieu de la moyenne table s'assit mondict signeur le duc, et à sa dextre, s'assit Madamoiselle, fille de monsieur le duc de Bourbon : apres elle monsieur de Clèves, madame de Ravastain, nièce de madame la duchesse, et femme de monsieur Adolf ; et madame la duchesse fut assise à la senestre du duc, avec madame de Charny, madamoiselle d'Estampes, monsieur de Saint-Pol, madame de Beures, femme de monsieur le bastard de Bourgongne ; monsieur de Pons, et madame la chancelière. À la grande et seconde table fut assis monsieur de Charolois, monsieur d'Estampes, monsieur Adolf, monsieur de Fiennes, monsieur le bastard de Bourgongne, et monsieur de Hornes, meslés avec grand nombre de dames et de damoiselles, et aussi tant d'autres chevaliers, que les tables estoyent pleines d'un costé et d'autre : et pareillement à la troisiéme table furent assis escuyers et damoiselles ensemble, en telle façon que les tables furent fournies⁴¹.

En ce qui concerne la Cour de France, à la lecture du *Cérémonial françois*, on peut noter que lors des grands banquets de couronnement d'un souverain, le monarque couronné mange en compagnie d'autres hommes (membres de la famille royale, pairs, ambassadeurs, légat, etc.). Aucune femme n'est présente. La remarque inverse en revanche ne paraît pas envisageable : hommes et femmes sont présents au festin du couronnement d'Anne de Bretagne d'après l'enluminure qui célèbre l'épisode, et André de la Vigne, nous l'avons vu, précisait que des hommes étaient assis à la table de la souveraine. Peut-être qu'intervient ici la liberté de l'artiste qui pourrait expliquer cette différence entre le texte et l'image. Lors du couronnement de la reine Claude en 1517, si à la table de la reine « s'assirent

les Princesses chacune en son rang & degré », d'autres tables ont été dressées :

Les tables feurent moult bien couvertes. Au costé dexte estoient Monsieur, Monsieur le Connestable, Monsieur de Vendosme, & autres Princes du sang. Et au dessous aux autres tables estoient plusieurs Princes & grands Seigneurs, Capitaines, & Chevaliers, chascun en son rang & ordre. Aux tables qui estoient du costé senestre estoient Messieurs les Presidens, Conseillers, Sieurs des Requestes, les Sieurs des comptes, Nobles, bourgeois, & autres, qui là devoient estre, chascun en son rang & degré ⁴².

Ce point est également visible dans les relations de banquets ultérieurs mais avec une différence : la présence d'hommes à la table de la souveraine. Il en est ainsi pour l'entrée de la Reine Éléonore d'Autriche en 1530 :

A costé d'elle & à main droite, estoient assis ceux qui s'ensuivent. Premièrement Monsieur le Legat, Cardinal de Sens, un peu esloigné de la chaire de ladite Dame. Monsieur le Cardinal de Grandmont. Monsieur le Cardinal de Trevoux. L'Ambassadeur du Pape. L'Ambassadeur de l'Empereur. L'Ambassadeur du Roy d'Angleterre. L'Ambassadeur de la Seigneurie de Venise. Au costé de la main senestre estoit Madame mere du Roy, assez ioignant de ladite Dame, Madame Magdelaine, fille du Roy, Madame Marguerite, fille du Roy, Madame Isabeau, sœur de la raine, & de Nemours, Mademoiselle de Vendosme, fille de Monseigneur de Vendosme, Madame la Comtesse de Nevers, Mademoiselle de Guise, fille de Monsieur le Duc de Guise ⁴³.

Cependant, il convient de rester prudent sur les conclusions que l'on peut tirer de ces remarques que ce soit à travers les illustrations ou les textes. En effet, les repas de couronnement de reines et/ou de leur entrée n'ont pas la même portée politique que les festins royaux lors des sacres des souverains. Par ailleurs, on peut remarquer une différence de traitement dans les repas de sacre des souverains et les repas lors d'entrées dans les villes, ce qui n'est pas le cas pour les reines. Pour les rois, les festins de sacre semblent encore plus officiels que les repas d'entrée dans la mesure où lors des entrées, souvent, les repas sont à rapprocher des repas de fiançailles, de mariage, ou de baptême⁴⁴. La hiérarchie entre les convives est moins présente dans ces derniers repas que dans les repas de sacre ou de réception de souverains étrangers⁴⁵.

En ce qui concerne l'alimentation en elle-même, les enluminures de Fouquet et du Maître de la Chronique scandaleuse présentent toutes deux le service du rô, pivot central du repas. C'est également une marque du pouvoir royal. En effet, au XVI^e siècle l'approvisionnement est un problème à cause de la disette et de la cherté des aliments. L'abondance carnée permet d'asseoir le pouvoir royal et devient un signe distinctif de richesse et de puissance sociale. À cela s'ajoute également la « chaîne de l'être » qui impose une hiérarchie entre les aliments⁴⁶.

Un dernier point mis en valeur dans l'enluminure figurant le couronnement

d'Anne de Bretagne concerne le service des mets lui-même. Le ballet des officiers est orchestré sous la direction de maîtres d'hôtel ou grands maîtres reconnaissables par le bâton qu'ils tiennent, insigne de leurs charges. Dans les relations de repas documentés, c'est principalement cet aspect qui est retenu dans les relations des repas, ce qui montre l'importance de la question de préséance. En effet, la lecture des différents repas montre une attention toute particulière apportée aux gentilshommes servants et aux fonctions qu'ils remplissent. Ce qui est noté de façon prioritaire est le nom de l'officier qui a rempli tel ou tel office : Grand Maître, maîtres d'hôtels secondaires, panetier, échanton, écuyer tranchant⁴⁷. Ce banquet d'Anne de Bretagne est aussi intéressant car, contrairement aux deux enluminures précédentes, on note ici la présence d'un échanton en bas à gauche de la composition. Rappelons l'importance de cet office déjà au Moyen Âge ainsi que de celui du panetier en raison de la liturgie chrétienne qui influence la table ; le pain servi par le panetier et le vin servi par l'échanton évoquent les espèces eucharistiques.

4. Toussaint Dubreuil, *Banquet de l'ordre du Saint-Esprit présidé par le roi Henri III* (Paris, musée du Louvre)

Lorsqu'Henri III, roi de France et de Pologne, fonde l'ordre du Saint-Esprit le 31 décembre 1578, c'est afin de renforcer la foi et la religion catholique ainsi que pour rétablir le royaume « déchiré dans sa splendeur »⁴⁸. Le dessin de Toussaint Dubreuil (fig. 6) présente un banquet, présidé par le souverain, Henri III⁴⁹. Le lieu dans lequel se déroule ce banquet est inconnu sans doute en raison de la nature du dessin. Il s'agit d'un projet visant à décorer la masse du Saint-Esprit, présentant ainsi plus une typologie précise du déroulement de ce genre de banquet que la représentation exacte d'un événement qui a réellement eu lieu comme pour les œuvres précédentes. Néanmoins, étudier ce dessin est intéressant car il rentre dans le cadre des banquets historiques présentant les codes et le cérémonial.

La composition est présentée avec un cadrage serré, centré sur la table du roi. Au premier plan des gentilshommes servants avancent sous la direction du maître d'hôtel. La scène tronquée permet d'introduire le spectateur à l'intérieur de ce cortège comme si celui-ci prenait part au service. L'arrière-plan est constitué du repas. Des marches donnent accès aux tables dressées : deux marches pour le souverain et une pour ses commensaux. Au centre, la table du souverain est visible. Celui-ci, assis sous un dais, est seul à table. À sa gauche et à sa droite, deux autres tables accueillent les Pairs Ecclésiastiques et les Pairs Laïcs, convives habituels des banquets de l'ordre du Saint-Esprit. Bien que les aliments soient peu visibles, le ser-

vice est sans doute celui du rôl (morceau de viande devant le roi et animal dans le plat au premier plan) confirmant encore la place de l'alimentation carnée dans les pratiques alimentaires et son importance dans l'affirmation du pouvoir royal et de la marque de distinction de l'écuyer-tranchant.

L'intérêt de cette illustration réside dans l'emplacement et la disposition des tables et des convives. Pour la première fois, le souverain dispose d'une table à laquelle il dîne seul. Par rapport aux illustrations précédentes, il y a donc un véritable changement. Les sources écrites confirment cet état de fait. Dans le *Cérémonial françois*, sont relatées les « Ceremonies observées en la reception du Collier de l'Ordre militaire du benoist Saint Esprit, par le Tres Chrestien Roy Henry de Bourbon IV de ce nom en l'Eglise de Chartres, le 28 de Fevrier 1594 » :

Puis, sa Maiesté vint en la grande Salle dudit Palais : au haut de laquelle y avoit un haut dais de six toises & demie en quarré, & de trois pieds de haut, & dessous une table de neuf pieds de long, sur laquelle le Roy mangea.

A sa main droite y avoit une autre table, & à sa gauche une autre.

A celle de droite, mangerent Messieurs les Pairs Ecclesiastiques avec leurs chappes & mitres : & à celle de gauche, Messieurs les Pairs Laics avec leurs habillements de Pair : & à une autre table au dessous mangerent Messieurs les Ambassadeurs d'Angleterre, & de Venise ; Monsieur le Chancelier, les Officiers de la Couronne, & ceux qui avoient porté les honneurs.

Monsieur le Connestable fut tousiours debout au bout de la table du Roy, tenant l'espée nuë & droite en la main.

Monsieur le Comte de Saint Pol servoit de Grand Maistre, portant le baston haut.

Monsieur de Rohan, de Panetier.

Monsieur le Comte de Sancerre, d'Eschançon.

Monsieur le Comte de Torigny, de Trenchant.

Les Gentils-hommes de la Chambre portoient la viande : chaque service estoit accompagné de son de trompettes, clairons, & hautsbois ; & les Herauts, & Maistres d'Hostel, marchoiert devant Monsieur le Grand Maistre, le baston bas.

Entre les services, la Musique chantoit.

Les graces furent dites en Musique, comme le feu Roy les fasoit dire devant luy, & après cela chacun se retira⁵⁰.

Comme pour les banquets cités précédemment, les mêmes éléments sont indiqués : la présence du dais, les emplacements de la table du souverain, des autres tables et des convives, les principaux officiers étant en charge du déroulement du repas ainsi que la présence de la musique. Cette description du déroulement du repas permet de confirmer qu'à la fin du XVI^e siècle, dans les textes, l'attention est toujours portée sur le protocole et non sur les détails du repas.

5. Des Valois aux Bourbons : une évolution cérémoniale

Le dessin de Toussaint Dubreuil montre un changement important par rapport aux enluminures précédentes : l'affirmation encore plus grande du monarque par rapport à ses sujets à travers l'accroissement de la distance avec les commensaux. Cette distance, visible dans le fait que le souverain mange seul à sa table, est justement instaurée par Henri III, le dernier de la dynastie des Valois. À partir du sacre d'Henri III, seuls le frère du souverain et le futur roi Henri IV sont assis à la table du roi : « Au costé dextre du bout de ladite table, il fit seoir Monsieur le Duc son frere : & à fenestre à l'autre bout, le Roy de Navarre »⁵¹. Et c'est avec ce souverain qu'une rupture plus nette encore s'établit. La mise en place d'une barrière afin que personne ne vienne lui parler créa une nouvelle distance⁵². L'iconographie plus tardive confirme cette évolution. La gravure d'Abraham Bosse illustrant le *Festin des chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit* (fig. 7) du 14 mai 1633 montre que, malgré l'absence de barrière, le souverain (Louis XIII) est assis seul à sa table surélevée sur une estrade.

Il est remarquable d'ailleurs qu'il n'y ait pas d'illustration du repas de sacre de Louis XIV alors que, de tous les Bourbons, c'est lui qui a le plus marqué l'étiquette de son empreinte. Avec le Roi-Soleil, la mémoire figurative de cette étiquette est surtout visible à travers les repas de mariage ou de baptême. Ce n'est qu'avec les sacres de Louis XV et de Louis XVI que l'on retrouve une iconographie peinte et gravée de ces festins⁵³. Et, pour ces festins, la seule réelle différence concerne la présence des frères du roi à la table du souverain.

Entre la fin du XIV^e siècle et celle du XVIII^e siècle, les artistes semblent se désintéresser de ce qui se trouve hors de la table pour se concentrer sur ce qui se trouve sur la table. En effet, l'enluminure datant de 1380 environ accordait autant d'intérêt à la table à laquelle mangeaient les souverains qu'à la pantomime guerrière qui se déroulait sous leurs yeux. Plus on avance dans le temps, et plus l'iconographie traduit un intérêt pour la table et la mise en valeur du souverain, correspondant ainsi avec une réalité marquée par la distance grandissante entre les convives. L'image est composée de telle sorte que l'attention du spectateur se porte vers cette table. Par ailleurs, la table elle-même est devenue le spectacle principal de la scène comme le montrent les tribunes, autrefois occupées par les musiciens, placées en hauteur, permettant d'assister au repas de sacre.

L'iconographie des banquets officiels sous les Valois est riche d'enseignements tant sur le déroulement de ces festins que sur les pratiques alimentaires et culturelles de cette époque. Si les images ne nous permettent pas d'affirmer qu'il y a une évolution, on peut dire que l'évolution du cérémonial se répercute dans l'iconographie. L'analyse croisée de l'iconographie et des témoignages plus ou

moins contemporains montre que les noms des commensaux du souverain ou de la souveraine ainsi que les gentilshommes qui ont officié lors des repas sont plus importants que ce qui se trouve à table. En effet, seule l'enluminure illustrant le banquet d'Anne de Bretagne s'attarde quelque peu sur les aliments consommés. Dans l'enluminure de Fouquet, les mets portés dans des plats couverts ne sont qu'en partie visibles tandis que dans l'enluminure du manuscrit 2813, aucun aliment n'est présent. L'attention des enlumineurs, en ce qui concerne la table en elle-même, est surtout portée sur la vaisselle (choix des objets représentés, matières précieuses, etc.). Quant au projet dessiné de Toussaint Dubreuil, la petitesse du bas-relief auquel il était destiné fait qu'aliments (volaille), vaisselles et ustensiles sont rendus de façon succincte. On le comprend donc, à travers la richesse des tapisseries, du dais, des vêtements et attributs royaux, de la vaisselle, ainsi que par la théâtralisation et la distanciation des convives, ce qui importe avant tout est la mise en valeur du faste royal et donc l'affirmation du pouvoir du souverain.

sandrinekrikorian@orange.fr

- 1 Quelques ouvrages traitent des œuvres étudiées dans cet article. En 2003, à Paris, la Bibliothèque nationale de France (dorénavant BnF) avait organisé une exposition sur Fouquet : F. AVRIL (éd.), *Jean Fouquet, peintre et enlumineur du XVI^e siècle*, Paris 2003. Plus récents, notons également l'ouvrage de B. LAURIoux, *Écrits et images de la gastronomie française*, Paris 2011, ainsi que le catalogue de l'exposition qui s'est déroulée au château de Blois en 2012 : E. LATRÉMOIÈRE et F. QUELLIER (éd.), *Festins de la Renaissance. Cuisine et trésors de table*, Paris 2012.
- 2 Importantes dans l'histoire monarchique dynastique, les *Grandes Chroniques de France* sont l'historiographie officielle de la monarchie française. Elles ont été composées au début du règne de Philippe le Hardi et ont régulièrement été mises à jour au cours du XIV^e siècle par les moines de Saint-Denis, historiographes officiels de cette monarchie. Dans ce manuscrit se trouvent les règnes de Jean II le Bon et de Charles V. À la différence du reste des chroniques cependant, ce passage n'a pas été rédigé par les moines de Saint-Denis mais par l'entourage du souverain, sans doute son chancelier Philippe d'Orgemont. Cf. F. AVRIL, *L'enluminure à la cour de France au XIV^e siècle*, Paris 1978, p. 107.
- 3 *L'empereur Charles IV et le roi de France Charles V assistent à la représentation d'une croisade*, vers 1380, in *Grandes Chroniques de France*, Paris, BnF, ms. fr. 2813, fol. 473v.
- 4 Jean Fouquet, *Banquet offert par Charles V à l'empereur Charles IV en la grande salle du Palais*, vers 1455-1460, in *Grandes Chroniques de France*, Paris, BnF, ms. fr. 6465, fol. 444v.
- 5 Maître de la Chronique Scandaleuse, *Banquet de couronnement d'Anne de Bretagne en 1504*, in André de la Vigne, *Description du couronnement et de l'entrée à Paris d'Anne de Bretagne*, 1505, Buckinghamshire, Aylesbury, Waddesdon Manor, collection Rothschild, ms. 22, fol. 54v.
- 6 Toussaint Dubreuil, *Banquet de l'ordre du Saint-Esprit présidé par le roi*, 1578-1585, Paris, musée

- du Louvre, département des Arts graphiques. La masse, réalisée par François II Dujardin, est conservée à Paris, musée du Louvre, département des objets d'art. Cf. D. CORDELLIER (éd.), *Toussaint Dubreuil*, catalogue d'exposition (Paris 2010), Milano 2010, pp. 58-59, n° 1-4.
- 7 Ces questions ont été étudiées par M. CHATENET dans *La cour de France au XVI^e siècle. Vie sociale et architecture*, Paris 2002 ; M. CHATENET et P.-G. GIRAULT, *Fastes de cour. Les enjeux d'un voyage princier à Blois en 1501*, Rennes 2010 ; M. CHATENET, *Henri III et le cérémonial de Cour*, in *Fêtes et crimes à la Renaissance : la cour d'Henri III*, catalogue d'exposition (Blois 2010), éd. P.-G. Girault et M. Mercier, Paris 2010 ; M. CHATENET, *Henri III et le cérémonial du dîner*, in *Tables royales et festins de cour en France, 1661-1789*, actes du colloque (Versailles 1994), éd. C. Arminjon et B. Saule, Paris 2004, pp. 17-27.
 - 8 Cette iconographie est bien évidemment intéressante à analyser car elle fait appel aux codes des banquets contemporains et peut apporter des éléments complémentaires ou supplémentaires mais le but de cet article est d'étudier les représentations de banquets historiques. Cf. à ce sujet D. ALEXANDRE-BIDON, *Festins et «hors d'œuvre» enlumines*, in *Histoire de l'alimentation*, éd. J.-L. Flandrin et M. Montanari, Paris 1996, pp. 537-545.
 - 9 J. DU TILLET, *Recueil des Roys de France, leurs couronne et maison, ensemble le rens des grands de France*, Paris 1580.
 - 10 T. GODEFROY, *Le cérémonial françois contenant les ceremonies observées en France aux Sacres & Couronnemens de Roys, & Reynes, & de quelques anciens Ducs de Normandie, d'Aquitaine, & de Bretagne : Comme aussi à leurs Entrées solennelles : Et à celles d'aucuns Dauphins, Gouverneurs de Provinces, & autres Seigneurs, dans diverses Villes du Royaume. Recueilly par Théodore Godefroy, Conseiller du Roy en ses Conseils. Et mis en lumière par Denys Godefroy, Advocat en Parlement & Historiographe du Roy*, 2 vol., Paris 1649.
 - 11 *Grandes Chroniques de France*, ms. fr. 2813, fol. 474.
 - 12 <<http://xn--encyclopdie-ibb.eu/T.html>>.
 - 13 « Et y avoit en la dite sale cinq dayz, à compter celui de la table de marbre, et trois dressouers à vin, très richement parez et garniz de vaissele. Celi qui estoit le plus grant et le plus prochain entre le grant et le secont dayz, ou coing de la dite sale, estoit garni le plus de vaissele d'or et de grans flacons d'argent esmailliez. Le secont, qui estoit emprès le siège des Requestes, estoit tout couvert de poz, flacons et autre vaissele dorée tant qu'il y en pouvoit. Et le tiers, qui estoit bien avant ou milieu de la sale, soubz une des arches, estoit, tant qu'il en pouvoit dessus, garni de vaissele d'argent blanche, à servir communement la sale » in *Grandes Chroniques de France*, ms. fr. 2813, fol. 474.
 - 14 Th. CRÉPIN-LEBLOND et P. ENNES, *Le dresseoir du prince : services d'apparat à la Renaissance*, catalogue d'exposition (Écouen 1995), Paris 1995.
 - 15 M. PASTOUREAU, *L'étoffe du diable*, Paris 2007, p. 153, explique que le vêtement parti est un « vêtement bichrome divisé verticalement en deux moitiés de couleurs différentes [...] souvent l'équivalent du vêtement rayé dans l'iconographie et la société médiévale ».
 - 16 B. LAURIUOX, *Manger au Moyen Âge*, Paris 2002, p. 194. Cf. également LAURIUOX, *Écrits et images* ; FLANDRIN/ MONTANARI, *Histoire de l'alimentation* ; J.-L. FLANDRIN et J. COBBI (éd.), *Tables d'hier, tables d'ailleurs*, Paris 1999 ; J.-L. FLANDRIN, *L'ordre des mets*, Paris 2002 (ouvrage posthume).
 - 17 Selon Antoine Furetière, le cadenas « est une espèce d'assiette carrée où l'on sert la cuillère, la fourchette et le couteau. Un des côtés est retroussé et élevé de deux doigts, avec un petit couvercle où l'on met du sel, du sucre et du poivre. On s'en servait autrefois chez les Rois et les Princes, et maintenant chez les Ducs et Pairs ». Quant à la nef, il s'agit « d'un vaisseau qui

a quelque ressemblance à une petite nef, qu'on sert par grandeur sur un bout de la table du Roy, où on enferme sa serviette, ou ce qu'on met avec son couvert », in *Dictionnaire universel*, 3 volumes, La Haye 1690, *sub vocem*.

- 18 DU TILLET, *Recueil des Roys de France*, pp. 389-390.
- 19 Godefroy ajoute également « La susdite Entrevueë & Reception se peut voir amplement dans une chronique manuscrite de la Bibliothèque du Roy, continuée iusques en l'an 1380, d'où elle a été tirée, & donnée au public in quarto, par T. Godefroy MP en l'an 1613, page 47 iusques à 117 avec des Annotations ensuite faites sur cette entrevueë, iusque à la page 137. Laquelle Reception se trouve encore dans les Grandes Chroniques de France, imprimées à Paris chez Guillaume Eustache, l'an 1514, dans une Histoire manuscrite du Roy Charles V faite par Christine de Pisan fille d'un sien Medecin. Chapitre 33 iusques à 49 de la Troisième Partie de ce Livre ; & dans un Registre du Parlement, qui commence l'an 1377 le 12 novembre, & finit l'an 1381 le 28 Aoust, & est tant des Plaidoyeries que du Conseil », GODEFROY, *Le cérémonial François*, II, pp. 171-172.
- 20 Cf. LAURIoux, *Manger au Moyen Âge*, p. 192, à propos du festin offert le nouvel évêque de Lisieux, Zanon de Castiglione, à l'archevêque et au chapitre de Rouen en 1425 où « seul l'archevêque eut le privilège de se faire servir des plats couverts ».
- 21 GODEFROY, *Le cérémonial François*, I, p. 195.
- 22 N'ayant pas eu l'opportunité de consulter le manuscrit dans lequel se trouve l'illustration ainsi que la description du déroulement du sacre, ces divergences ne sont donc pas ici abordées dans le détail mais juste soulignées afin de montrer les difficultés auxquelles on peut être confronté dans l'interprétation précise ces œuvres.
- 23 N. HOCHNER, *Louis XII. Les dérèglements de l'image royale (1498-1515)*, Paris 2006, p. 268 ; information tirée du manuscrit de Waddesdon Manor (Ms. 22 fol 54).
- 24 C. COUEDO-THOMAS et H. LEBEDEL-CARBONNE, *Festins de la Renaissance : ce que montrent les images*, in LATRÉMOLIERE/ QUELLIER, *Festins de la Renaissance*, p. 109.
- 25 GODEFROY, *Le cérémonial François*, I, p. 695.
- 26 N. ELIAS, *La civilisation des mœurs*, Paris 1973 (éd. or. 1939) et *La société de cour*, Paris 1974 (1933, éd. or. 1969).
- 27 *Sacre du Roy Notre Sire à Reims et son entrée en la ville et cité de Paris*, Paris (Antoine Caillaut) 1484, n. p. Une toise mesure un peu moins de deux mètres.
- 28 GODEFROY, *Le cérémonial François*, p. 243.
- 29 *Ibid.*, p. 528.
- 30 *Ibid.*, p. 206.
- 31 *Sacre du Roy*, n. p. Le « madre » est un « bois veiné utilisé au Moyen Âge pour fabriquer des vases à boire. Le madre est (...) le coeur ou la racine de tous les bois, il est blanc, jaune, vermeil, etc., selon la coloration naturelle de ces bois. Il sert particulièrement à faire des vases à boire, écuelles, hanaps, coupes, etc. » (Laborde, 1872). Il était employé pour la fabrication des vases à boire, si bien que *madre* a pris le sens de « vase à boire » et a fini par désigner les pierres précieuses (agate, onyx) dont on faisait les coupes » ; <<http://www.cnrtl.fr/>>, *sub voce*.
- 32 GODEFROY, *Le cérémonial François*, I, p. 485. Le « draioüer » est un drageoir : « coupe, vase aux bords relevés, souvent en orfèvrerie, dans lequel on servait les dragées et autres confiseries » ; <<http://www.cnrtl.fr/>>, *sub voce*.
- 33 *La Magnifique et triumpante entree du tres illustre et sacré Empereur Charles Cesar tousiours*

- Auguste faicte en la excellente ville et cité de Paris, le jour de l'an en bonne estreine*, s. l. n. d. [1540].
- 34 Pour plus de détails sur l'importance des buffets et dressoirs, cf. CREPIN-LEBLOND/ ENNES, *Le dressoir du prince*.
- 35 GODEFROY, *Le cérémonial français*, I, p. 243.
- 36 *Ibid.*, p. 485.
- 37 LAURIOUX, *Écrits et images*, p. 73.
- 38 Le changement principal durant l'époque moderne a eu comme base la *Civilité puérile* (*De civilitate morum puerilium*) d'Érasme datant de 1530 et traduite en français pour la première fois en 1644, traité qui a servi d'inspiration aux traités ultérieurs de savoir-vivre durant l'Ancien Régime ; cf. D. ERASME, *La civilité puérile* (*De civilitate morum puerilium*), trad. A. Borneau, Paris 2001 (éd. or. 1530).
- 39 ALEXANDRE-BIDON, *Festin d'images*, p. 542.
- 40 Cf. le manuscrit conservé à Paris, BnF, ms. fr. 11594. Notons dans ce manuscrit que la date indiquée est celle du 17 février 1453 : « Icy commence l'ordonnance du bancquet que fist en la ville de Lisle tres hault et trespuissant prince Philippe par la grace de Dieu duc de Bourgogne et de branbant en lan mil quatrecent cynquante trois le XVIIe jour de febvrier ». Parmi les nombreuses études consacrées à ce banquet, citons : A. LAFORTUNE-MARTEL, *Fête noble en Bourgogne au XV^e siècle. Le banquet du faisan : aspects politiques, sociaux et culturels*, Paris 1984 ; M. T. CARON et D. CLAUZEL (éd.), *Le Banquet du Faisan*, actes du colloque (Lille 1995), Arras 1997 ; Y. MOREL, *Les banquets à la cour de Bourgogne au XV^e siècle. Récits des chroniqueurs et données des comptes*, « Food and History », 4/1, 2006, pp. 67-84.
- 41 Le texte a été imprimé avec la même date que celle donnée dans la note précédente (1453) ; version consultée : *Les Mémoires de Messire Olivier de la Marche relatifs à l'histoire de France*, Paris 1825, II, pp. 171-172.
- 42 GODEFROY, *Le cérémonial français*, I, p. 195.
- 43 *Ibid.*, pp. 504-505.
- 44 Il est à noter qu'aux XVII^e et XVIII^e siècles, il n'y a aucune représentation iconographique de repas illustrant un couronnement de reine.
- 45 Ce constat montre une différence dans les distances que l'on peut qualifier de « distance publique » et de « distance sociale ». Pour une étude plus précise de ces notions : S. KRİKORIAN, *Les rois à table. Iconographie, pratiques et manières de table de Louis XIII à Louis XVI*, Aix-en-Provence 2011.
- 46 La « chaîne de l'être » jusqu'à la fin de l'époque médiévale se fonde sur une disposition concentrique se fondant sur les éléments : le feu (élément le plus proche de Dieu) entoure l'air, l'air entoure l'eau et l'eau entoure la terre. C'est pour cela que les mets tels que les volatiles (qui sont dans les airs et donc plus proches de Dieu) sont plus appréciés que poissons (eau), eux-mêmes plus appréciés que les végétaux (terre). Cf. A. J. GRIECO, *Les plantes, les régimes végétariens et la mélancolie à la fin du Moyen Age et au début de la Renaissance italienne*, in *Le monde végétal (XII^e-XVII^e siècles), savoirs et usages sociaux*, éd. A. J. Grieco, O. Redon et L. Tongiorgi Tomasi, Saint-Denis 1993, pp. 11-29.
- 47 À la Cour de France, la Maison-Bouche devait assurer l'approvisionnement, la préparation et le service de tout ce qui est lié à l'alimentation du souverain et de sa famille. Institution ancienne, elle a été réglementée sous Louis XIV par Colbert qui n'en modifia pas pour autant la base de ses structures. Sous la direction du Grand-Maître se trouvaient le Grand Échanson, le Grand

Panetier et le Grand Écuyer qui servaient surtout lors des repas de sacre. C'était surtout le premier maître d'hôtel, puis les maîtres d'hôtels secondaires, qui remplissaient la charge au quotidien. Pour plus de détails, cf. B. SAULE, *Tables royales à Versailles 1682-1789*, in *Versailles et les tables royales en Europe*, catalogue d'exposition (Versailles 1993), Paris 1993, pp. 41-68 ; ELIAS, *La civilisation des mœurs* ; ELIAS, *La société de cour*.

48 H. PINOTEAU, *Ordre de Saint-Esprit*, in *Encyclopaedia Universalis*, *sub voce*.

49 CORDELLIER, *Toussaint Dubreuil*, pp. 58-59 ; CHATENET, *Henri III et le cérémonial*.

50 GODEFROY, *Le cérémonial français*, I, pp. 395-396.

51 *Ibid.*, p. 326.

52 CHATENET, *Henri III et le cérémonial*.

53 Deux gravures conservées à Paris, BnF, Département des estampes, figurent les repas de sacre de ces deux souverains ; le château de Versailles conserve aussi une peinture de Pierre-Denis Martin représentant le festin du sacre de Louis XV ; cf. KRİKORIAN, *Les rois à table*.



fig. 1 : ANONYME, *L'empereur Charles IV et le roi de France Charles V assistent à la représentation d'une croisade*, ca. 1380, enluminure, in *Grandes Chroniques de France*, Paris, BnF, ms. fr. 2813, fol. 473v



fig. 2 : JEAN FOUQUET, *Banquet offert par Charles V à l'empereur Charles IV en la grande salle du Palais*, ca. 1455-1460, in *Grandes Chroniques de France*, Paris, BnF, ms. fr. 6465, fol. 444v



fig. 3 : MAÎTRE DE LA CHRONIQUE SCANDALEUSE, *Banquet de couronnement d'Anne de Bretagne en 1504*, in André de la Vigne, *Description du couronnement et de l'entrée à Paris d'Anne de Bretagne*, 1505, Waddesdon Manor, collection Rothschild, ms. 22, fol. 54v

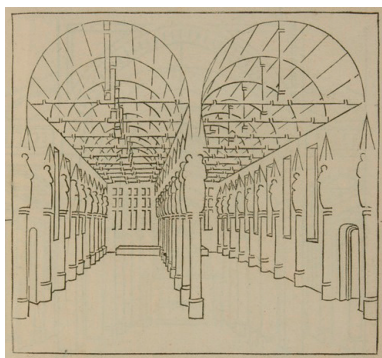


fig. 4 : *La grande salle du Palais de la Cité à Paris*, gravure, in Jean Pèlerin dit Viator, *De artificiali perspectiva [...]*, Toul 1505, fol. 15v, n. p.



fig. 5 : Détail de la fig. 3



fig. 6 : TOUSSAINT DUBREUIL, *Banquet de l'ordre du Saint-Esprit présidé par le roi*, 1578-1585, plume et encre brune, lavis brun, rehauts de blanc, vélin, 9 x 8,4 cm, Paris, musée du Louvre, Département des Arts graphiques

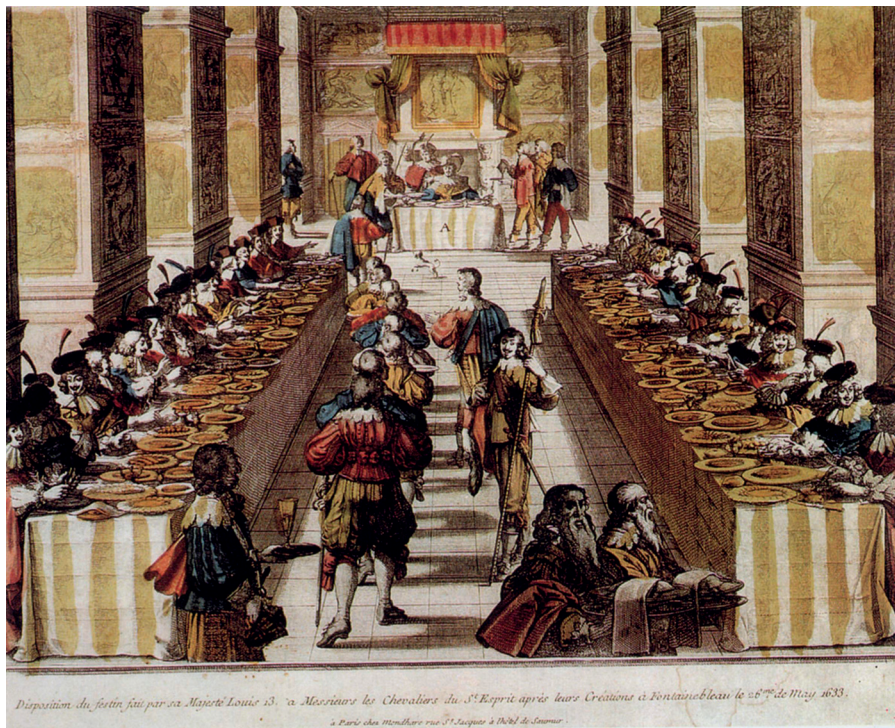


fig. 8 : ABRAHAM BOSSE, *Festin des chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit du 14 mai 1633, 1634*, eau forte, 27,8 x 34,3 cm, Paris, BnF, Département des Estampes



fig. 7 : FRANÇOIS II DUJARDIN, d'après Toussaint Dubreuil, *Banquet de l'ordre du Saint-Esprit présidé par le roi*, 1584-1595, argent doré, bas-relief ornant une masse de l'Ordre du Saint Esprit, Paris, musée du Louvre